

Santé

Contribution de (nom de l'association ou du Conseil d'avis) :

CWPH - Non finalisé

1. Situation sur le terrain et besoins

L'accessibilité aux informations concernant les soins reste limitée pour certains handicaps sensoriels, notamment, les informations sur internet pour les non-voyants et les informations verbales pour les personnes sourdes.

L'accessibilité aux soins du point de vue reste limitée pour les personnes déficientes mentales.

Certaines personnes handicapées ont besoin de traitements spécifiques pour leur épanouissement affectif et sexuel, au même titre que les personnes valides, et n'y ont pas accès gratuitement, comme les médicaments par exemple.

Les centres de réadaptation fonctionnelle ne fournissent pas toujours les informations concernant l'épanouissement affectif, relationnel et sexuel.

Les représentations sociales qui sont des freins à l'épanouissement affectif et sexuel devraient être prises en charge par les médias et les services publics. Des informations par les médias sont diffusées, concernant le handicap, mais pas concernant la sexualité des personnes handicapées.

Des actions positives devraient être menées et des aménagements raisonnables devraient être prévus dans tous les champs de la santé.

Des questions éthiques et de discriminations relatives à la vie affective et sexuelle des personnes handicapées devraient être posées plus largement

Lacunes de la formation des médecins et du personnel soignant dans l'annonce du handicap

Accueil parfois difficile de PH avec un double diagnostic dans les hôpitaux : meilleure formation du personnel soignant nécessaire.

Matériel d'aide / transfert / lève-personne, ... pas utilisé (par manque de formation du personnel) ou pas présent dans tous les services adéquats dans les hôpitaux

Maternité d'une PH : problème d'accompagnement de la PH pour apprendre les bons gestes pour son enfant

Les sites des institutions hospitalières et des mutualités ne sont pas accessibles aux personnes non-voyantes ;

Il n'y a pas d'interprète en langue des signes disponibles dans les hôpitaux et les mutualités ;

Les représentations sociales de la sexualité ne sont que peu abordées dans les médias, même quand il s'agit du handicap (ex : CAP48)

Les assurances privées sont restrictives pour les personnes en situation de handicap ;

Article 25

Les centres de réadaptation fonctionnelle n'abordent pas tous les problèmes de vie affective, relationnelle et sexuelle